

ins, cette
pour une
que étant
lequel ils
le étude
es, a pu
nent, car
valentes,
ation en
n simple
unisation
se sont
en tirer
contrats
enfants
ecter les
la parait

Discussions - Conseils et Propositions personnels : Pour une « chronobiologie du comportement humain ».

Je n'ai cessé au cours de cet ouvrage de démontrer que les rythmes scolaires sont un faux problème scientifique, mais revoir l'organisation temporelle de l'école relève pour moi d'un véritable projet de société. Un cadre national doit être donné si on veut préserver l'égalité que seul un service public d'enseignement est à même de donner, mais ce cadre ne doit pas être trop contraint afin de permettre toute initiative au profit de l'enfant. Nous pensons aussi que l'égalité des chances passe par une inégalité de moyens, certains enfants ont, bien plus que d'autres, besoin que l'école et son environnement immédiat leur apportent tout ce que leur famille n'est pas en capacité de leur procurer. Réaménager les temps scolaires et leur donner une cohérence avec les autres temps de vie de l'enfant ne peut donc qu'être un projet éducatif que l'état doit porter, même si les collectivités territoriales doivent mettre à son service toutes les ressources disponibles.

Constatons que depuis très longtemps, tout est fait pour que l'école convienne à ceux qui en ont le moins besoin étant donné ce que pourraient leur offrir les parents pour qu'ils puissent être instruits. Le 28 octobre 2007, Xavier Darcos déclarait sur une chaîne de télévision être favorable à la semaine de 4 jours malgré les recommandations de la chronobiologie, « une

science exclusivement française » ! Ce qui est exclusivement français, c'est justement la semaine scolaire de 4 jours. Pour qui a-t-on supprimé le samedi matin d'école ? Pour les 50% de salariés qui ne travaillent pas, pour les 10% de privilégiés qui partent en week-end. Pour qui fait-on trois zones de vacances en février ? Pour les 8% qui partent au ski. Et qu'offre-t-on à ceux qui n'ont certes pas la possibilité de partir en week-end ou même en vacances ? On leur impose 1/2 heure de soutien, à un très mauvais moment, en plus de leurs 6 heures journalières. Rappelons ici qu'on impose aux élèves mais aussi aux enseignants de digérer un programme scolaire prévu pour 26 h sur 24h, soit une massification des apprentissages insupportable. Il est urgent que l'école opère les changements nécessaires qui lui permettront de respecter tous les enfants : ce ne peut se faire que si on la considère comme le vecteur principal d'un projet de société remettant en marche l'ascenseur social actuellement en panne. Pour autant nous n'attendons pas de l'École qu'elle s'« adapte » en organisant des scolarités et des cursus à plusieurs vitesses, et en modulant son niveau d'exigence, c'est pourquoi d'emblée nous avons dit ne pas nous inscrire dans le faux débat des « rythmes scolaires ». C'est mener une réflexion sur l'activité du sujet apprenant qui nous importe et donc sur les pratiques pédagogiques mais aussi sur les découpages de temps, sur les séquentialisations des activités au cours d'une journée non dépendantes d'une soit-disant durée maximale d'attention possible de l'élève.

Gadbois, en 2004, (p. 206) écrivait à propos des travailleurs postés : « Le temps n'est pas simplement un cadre formel, vide ; c'est un cadre dans lequel viennent s'inscrire des actions mettant en jeu des ressources physiques et mentales dont le déploiement est soumis à des dynamiques qui leur sont propres. La durée d'un cycle n'a de sens que rapportée à la nature des opérations qu'il faut inscrire dans cette durée. [...] D'où s'ensuit que le lien entre les caractéristiques temporelles

de la situation de travail et leurs effets, au plan de l'efficience comme sur celui des conséquences pour l'opérateur, n'est ni mécanique, ni direct. En effet, confrontés aux exigences temporelles de leur travail, les opérateurs répondent par des stratégies de régularisation, visant à parvenir au meilleur compromis possible entre les objectifs de production, leurs objectifs propres et le coût qu'implique l'activité qu'ils ont à déployer pour atteindre ces objectifs. La question essentielle est ainsi de reconnaître l'espace dans lequel s'inscrivent ces stratégies de régulation et de définir une organisation du temps de travail qui garantisse aux travailleurs des marges de manœuvre suffisantes pour qu'ils puissent aboutir à des compromis satisfaisants ». Anne Lancry-Hoestlandt, Nicole Delvolvé (élève de Yvon Queinnec) ont développé l'idée d'appliquer les théories de l'ergonomie à l'enfant, qui n'est rien d'autre qu'un travailleur quand il est élève. Nous le confirmons et transférons les dires de Gadbois à l'activité scolaire.

Nous achevons notre ouvrage sur les propositions que nous souhaitons être entendues des politiques mais aussi de tous les acteurs de l'éducation de l'enfant car tous sont concernés et tous doivent admettre que les choses doivent aussi changer pour eux : on ne peut conserver le statu quo dans les fonctionnements de chacun et affirmer que l'enfant est central dans nos revendications. Le monde du travail doit aussi l'entendre.

Ces propositions s'adressent donc aux politiques, aux parents, aux enseignants, aux professionnels des associations partenaires de l'école, aux associations et clubs municipaux ou privés, aux enfants et adolescents. Elles ont vocation à être lues mais surtout prises en considération dans tout débat en vue d'un projet éducatif concerté.

1. Changer fondamentalement les temps scolaires : il faudrait

1.a- Scolariser les enfants et les adolescents en continu sur la semaine, 6 jours serait l'idéal au vue de l'organisation lilloise mise en œuvre en 1996, seul moyen de régulariser le rythme veille-sommeil et de diminuer la charge quotidienne de travail scolaire, tant pour les élèves que pour les enseignants, sinon 5 matinées et 2 AM allégées (sur 36 semaines (non modifiable ?), au - 180 jours, ou 216 jours) . **1.b-** Casser le traditionnel découpage en $\frac{1}{2}$ journée de 3 heures, allonger les matinées jusqu'à 4 heures après avoir convaincu jeunes et parents de la nécessité de dormir quotidiennement aussi longtemps, de prendre un petit déjeuner structurant avant de démarrer la classe, mais aussi les collectivités de revoir les transports scolaires pour éviter les levers trop précoces de certains enfants. **1.c-** Moduler les horaires d'entrée à l'école, en fonction de la saison et du taux de luminosité extérieure. Entrer à l'école alors qu'il fait encore nuit n'est pas propre à aider l'enfant ou l'adolescent à être bien éveillé. De plus ne pas ouvrir les collèges et lycées avant 9h, pour respecter le retard de phase de sécrétion de la mélatonine des adolescents d'autant que l'on sait qu'une avance de phase de l'éveil est plus délétère pour les performances de la journée qu'un retard de phase du coucher à ces âges-là. **1.d-** Dans les lycées et collèges, prendre en compte les résultats des recherches d'Aniko Husti sur « les temps mobiles » (1985, 1992). Il est sidérant de constater la méconnaissance des enseignants français mais aussi de leurs formateurs de ces travaux alors qu'ils sont explicitement repris par le Conseil Supérieur de l'Éducation du Québec dans un rapport remis au ministre de l'éducation (2001). Les temps mobiles mettent en évidence le paradoxe de l'heure de cours, qui est trop longue pour un enseignement frontal répété six fois dans une journée, mais trop courte pour y intégrer une diversité de formes de travail, importante pour la motivation des élèves.

En permettant à un cours de se déployer sur une plage de temps plus longue, on rend possible des phases d'enseignement, d'acquisition, d'appropriation individuelle et collective, de recherche et d'évaluation. Pour l'enseignement d'aujourd'hui, il devient nécessaire d'utiliser des temps, des durées et des rythmes multiformes, des structures temporelles souples et mobiles. L'expérimentation montre qu'on peut rompre avec le modèle basé sur la durée horaire et le rythme unique de l'enseignement et parvenir ainsi à une autre pédagogie : travailler sur « le temps mobile », - des plages plus longues [et non pas plus courtes comme on le voit dans certaines expériences médiatisés], des variétés de groupements-, accentue les performances d'un établissement (rapport de l'IGEN, 2001).

2. Rééquilibrer le découpage de l'année entre semaines de travail et semaines de vacances en fonction des besoins des enfants.

Cela nécessite que le découpage de l'année ne se fasse pas, comme c'est souvent demandé, en 7/2, le respect des besoins physiologiques passe par un déséquilibre dans le découpage de l'année : les besoins ne sont pas les mêmes en hiver et au printemps. Deux choix seront ainsi suggérés.

En se contentant de deux zones (combien partent vraiment en vacances régulièrement dans l'année), on peut imaginer une année distribuée très différemment, ne tenant compte que d'une répartition la meilleure possible de la charge de travail pour tous. 6 séquences (S) de (n) semaines et (n) vacances (V).

1^{re} S. pour tous : du 5/09 au 22/10/2011 (7) - V (2) du 23/10 au 6/11/2011

2^e S. pour tous : du 7/11 au 21/12 (6 ½) - V (2½) du 22/12 au 8/01/2012

3^e S. zonée, avec deux alternatives :

A - du 9/01 au 11/02 (5) - V (1) du 12/02 au 19/02

B - du 9/01 au 18/02 (6) - V (1) du 19/02 au 26/02

A' - du 9/01 au 11/02 (5) - V (2) du 12/02 au 26/02

B' - du 9/01 au 18/01 (6) - V (2) du 19/02 au 4/03

4^e S. zonée avec deux alternatives :

A - du 20/02 au 31/03 (6) - V (2) du 1er/04 au 15/04

B - du 26/02 au 6/04 (6) - V (2) du 7/04 au 22/04

A' - du 27/02 au 6/04 (7) - V (1) du 7/04 au 15/04

B' - du 5/03 au 13/04 (7) - V (1) du 14/04 au 22/04

5^e S. zonée :

A - du 16/04 au 26/05 (6) - V (1) du 26/05 au 3/06

B - du 23/04 au 26/05 (5) - V (1) du 26/05 au 3/06

6^e S. pour tous - du 4/06 au 11/07 - (5½) - V (7½) du 12/07 au 4/09

Nous sommes consciente que, dans l'alternative 1, nous « privons » ceux qui partent au ski en février d'une possible semaine commune avec amis ou famille de l'autre zone. Nous demandons aussi aux enfants, adolescents et leur famille, de se responsabiliser pour que cette semaine de vacances, arrivant après une période pas trop chargée d'enseignement, leur profite parce qu'ils respecteront leur rythme veille-sommeil et auront tous les jours des activités de plein air (idem pour alternative 2 de printemps). Les enquêtes sur les travailleurs montrent que ceux qui peuvent profiter de vacances dans l'année choisissent plutôt plusieurs séjours courts répartis dans l'année : ce découpage les sert donc aussi. Je tiens ici à signaler que je me suis bien gardée de m'inquiéter, dans ce calendrier, des dates multiples et variées correspondant à des fêtes religieuses à protéger, car en tenant compte de toutes les religions pratiquées dans notre pays, on ne peut que constater qu'il est impératif de préserver la Laïcité au sein de l'école publique et de faire qu'elle soit le garant d'une équité de fonctionnement la plus respectueuse avant tout des besoins des enfants. Le hasard a

voulu que pour l'année 2011-2012, le Ramadan ait lieu à partir du 1er août et sera donc terminé le 5/09, Pentecôte (week-end de communions chez les chrétiens) est le 27/05 et le week-end de Pâques est celui du 8 avril. La chance veut que cette année la Pâque juive aura lieu le 7 avril et la Pâque orthodoxe le 15 avril, soit congés pour presque tous à ce moment-là (sauf pour B'). Mais rien ne dit que le découpage tel que proposé, régulier, permettra à nouveau de respecter pour les pratiquants toutes ces fêtes religieuses, d'autant qu'il faudrait alors se dire que dans la semaine, ce n'est plus forcément le dimanche qui devrait être le jour consacré de repos ! Ce ne peut évidemment pas être l'objet de ma réflexion. Mais j'ajoute que l'on pourrait être beaucoup plus tranché dans le découpage de l'année, en proposant en primaire des semaines de 23h, soit 37½ semaines de classe sur l'année, en rallongeant les deux dernières séquences d'une semaine et demi et en réduisant les vacances d'été à 6 semaines, ce qui équilibrerait ainsi complètement l'année de travail. Collégiens et lycéens s'y retrouveraient aussi.

3. Donner aux enseignants une formation digne de ce nom,

Au cours de laquelle, outre une formation didactique et disciplinaire, ils apprendront à motiver intrinsèquement leurs élèves à partir de la théorie de l'autodétermination, source de bien-être psychologique, tant pour les enfants que pour les enseignants (Laguardia et Ryan, 2000) ; ils apprendront à ordonnancer les séquences d'apprentissages pour les rendre le moins coûteux cognitivement (Leconte, 2005), à repérer les comportements signifiants par rapport à la fatigue et à la baisse de vigilance (Leconte, 2003) et à y apporter des réponses appropriées comme lâcher une bonne plaisanterie car le rire détend les élèves et contribue à les ramener au sujet du cours (le sens de l'humour doit faire partie des critères de recrutement des futurs enseignants !), à faire des pauses de vrais moments de décontraction, de plaisir, (à l'origine, le terme « récréation »

avait le sens de réconfort, de « ce qui plaît, réjouit », sens perdu au XVII^e siècle) et non pas le moment où l'on retire la soupape de la cocotte minute prête à exploser ! Ils apprendront à réaliser de vraies évaluations formatives avec un statut de l'erreur reconnu, contribuant à faire progresser l'enfant ; à utiliser intelligemment le « devoir à la maison », pas celui vécu comme une punition parce qu'on aura encore 0, mais celui qui donne envie de chercher, pour se faire plaisir, parce qu'il est donné en s'assurant que chacun possède les outils cognitifs pour le réaliser, seul, que la façon dont la correction, non stigmatisante, en sera faite permettra à ceux qui ont rencontré des difficultés de les dépasser en sachant qu'ils ne seront pas pour autant sanctionnés, ceci aussi bien dans le primaire que dans le secondaire ; ils apprendront à utiliser à bon escient une diversité de pratiques pédagogiques indispensables au maintien des capacités attentionnelles (Bressoux et al. 1999) ; que les activités de recherche et d'appropriation des savoirs ne s'inscrivent pas dans la même temporalité que les activités de structuration ou de renforcement ; ils apprendront à organiser un travail en équipe, - pour par exemple, éviter dans le secondaire l'accumulation des devoirs sur table dans une journée ou une semaine quand on approche des conseils de classe , à former les élèves au travail en groupe, pour les préparer à des situations d'apprentissage plus autonomes et plus personnalisées, et parce que le travail de groupe n'exige pas la même organisation du temps que le cours délivré par l'enseignant ou même que l'expérimentation ; ils apprendront à travailler avec les parents, en promouvant des relations régulières et participatives avec eux - qui ose encore contester que la perte du samedi matin d'école a été délétère par rapport à ces relations possibles ? (voir rapport IGEN de mars 2000) -. Il est vital de redonner aux enseignants une passion pour leur métier et casser le découragement qui s'est installé chez beaucoup d'entre eux ne serait-ce que parce que, comme le

disent Gauzente et Rocquet (2011) « enseigner n'apparaît plus comme un métier mais comme une addition de tâches ». Sans compter la réforme nécessaire de l'inspection aujourd'hui dépossédée de son savoir-faire car l'inspecteur est de plus en plus réduit à un contrôleur. J'ajoute que le système de primes que je dis être au mérite a renforcé chez certains d'entre eux le rôle de bon exécutant et de pourvoyeur de chiffres qu'on attend d'eux ce qui ne leur permet plus d'occuper la place qui est d'abord la leur, auprès des enseignants. Introduire certains préceptes de Freinet (voir *Nouvel Éducateur*, 2010) dans la formation des enseignants, initiale et continue, nous paraît de bon aloi : préserver un continuum pédagogique sur plusieurs années (classes uniques, cycles d'apprentissage, doubles niveaux), respecter les rythmes individuels et les temps nécessaires pour des cheminements d'apprentissage singuliers dans un milieu coopératif et donc se poser la question du bien-fondé de « un enseignant/un cours/une année », articuler des temps collectifs et des temps individuels, prendre en compte et reconnaître tous les temps que vit l'enfant ou l'adolescent avant, entre, après les temps scolaires, laisser du temps pour l'étonnement, les multiples rencontres (personnes, environnement, objets culturels et artistiques,...). L'important est de rendre les apprenants actifs (pas que les méthodes le soient !), que les enseignants sachent organiser une activité qui permet aux enfants de construire, de structurer et d'organiser leurs connaissances. L'intérêt, la motivation, la concentration, la fatigue ne sont pas des phénomènes extérieurs à la nature de la tâche et de l'activité, mais celles-ci contribuent largement à les constituer et les faire évoluer (Gadbois, 2004). Freinet disait : lorsqu'il est occupé à un travail vivant qui répond à ses besoins, l'enfant ne se fatigue absolument pas et il peut s'y appliquer pendant deux ou trois heures (nous confirmons). La fatigue des enfants est le test qui permet de déceler la qualité d'une pédagogie !

4. Construire un réel partenariat Éducation Nationale (EN)/Collectivités locales et territoriales et les associations partenaires de l'école.

Développons par exemple pour les tout petits, les classes passerelle qui constituent un passage en douceur entre le milieu familial et l'école maternelle. Si elles accueillent chacune vingt enfants et sont le fruit d'un vrai partenariat entre l'EN, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et une Ville, elles permettent à tous les enfants d'en bénéficier, au contraire des jardins d'éveil privés. Les enfants peuvent y évoluer à leur rythme dans un cadre adapté à leur âge et à leurs besoins et se socialiser progressivement. De plus, les familles peuvent être pleinement partenaires du projet et la classe passerelle permet ainsi de créer du lien. Ce partenariat doit permettre d'organiser des activités complémentaires de celles de l'école pour accompagner les enfants dans les temps libérés, en aménageant tous les temps périscolaires (dont celui de restauration) mais aussi les espaces afin d'offrir aux enfants une vraie récupération physique, psychologique, des temps de relaxation. Il faut intégrer positivement le temps de repos dans le temps de l'école quel que soit l'âge des enfants, de manière souple en tenant réellement compte des besoins et de l'état de fatigue momentanée. Les activités périscolaires doivent bénéficier de plages temporelles importantes (après-midi) pour éviter de morceler les contenus, ce qui est contre-productif (Fraisie)¹. Il faut rendre les lieux éducatifs pour que ce ne soit plus le seul enseignant qui le soit, ainsi même si c'est bien lui qui rend le système opérant, celui-ci peut le rester en dehors de sa présence et en la présence d'autres adultes. Ce qui nécessite alors de régler la question de la reconnaissance et de l'articulation d'acteurs de professionnalités et de légitimités différentes

1.- Voir le projet du collectif des associations partenaires de l'école - la mallette éducative du MJS *Les rythmes de vie des enfants et des jeunes*, Ed. L'Encrier.

autour de projets communs, seul moyen de repenser la journée scolaire en articulant tous les temps éducatifs et en donnant une cohérence aux temps de vie.

5. Former tous les adultes ayant à charge les enfants dans les temps périscolaires

La nécessaire complémentarité et cohérence entre ces différents moments engagent à travailler en équipe et à réfléchir à la conduite des activités. Il est nécessaire de différencier le contenu et la conduite d'une activité scientifique ou artistique réalisée à l'école et dans le cadre d'un atelier périscolaire. L'école a bien des objectifs et missions précis et même si elle n'a pas le monopole de l'acquisition de connaissances il n'y a aucun intérêt à « scolariser » les temps éducatifs qui ont leurs logiques propres et sont tout aussi nécessaires à la réussite des jeunes : cela impose une réflexion pédagogique et une nécessaire formation de tous les intervenants, professionnels comme volontaires. Il faut encore éviter les successions d'activités, ne pas confondre activisme et activités et accepter les temps de « ne rien faire » si utiles à la rêverie et à la résistance à l'ennui.

6. Persuader les associations et clubs de loisirs de l'intérêt à répartir largement les temps des offres d'activités.

Étaler dans la semaine les activités extra-scolaires y compris sur les temps libérés par l'école permet d'éviter de les faire démarrer tardivement le soir ou de les cumuler sur une seule journée dans la semaine. Les collectivités peuvent se mobiliser pour conduire les enfants non accompagnés à ces activités.

7. Convaincre les familles de l'importance de leur rôle

Pour le développement harmonieux de leur enfant, dans l'hygiène de vie (respect du sommeil, équilibre des repas, petits-déjeuners réguliers) mais aussi dans l'intérêt porté à ce

qui se fait à l'école et en périscolaire (suivis des leçons, rencontres avec les enseignants, participations diverses).

8. Responsabiliser les enfants et les adolescents

Par rapport à leur rôle dans leur propre devenir. Leur apprendre à connaître leurs rythmes et leurs besoins et à savoir les respecter : par exemple savoir que la sieste permet d'être plus performant et donc ne pas s'en priver ni s'en cacher, et l'utiliser quand la nuit a été trop courte, plutôt que prolonger une grasse matinée peu réparatrice. Il faut juste éviter une sieste trop longue qui risque de nous faire tomber dans le sommeil profond, ce qui perturbera la nuit suivante. Ne pas passer des heures devant un écran lumineux avant de dormir, planifier ses temps de travail pour se donner des temps de loisirs comprenant des activités physiques extérieures aux bons moments, équilibrer son alimentation.

9. Mettre le monde du travail face à ses responsabilités.

Les temps de travail des parents doivent être aménagés en fonction des besoins liés à l'âge des enfants, en particulier leur éviter un éparpillement des horaires insupportable pour la vie de famille. Comme le dit Belfer, (1998), certains aménagements tendent à concentrer le temps libre aux dépens de la durée journalière : vendredis après-midi libérés contre un départ plus tardif les soirs de la semaine, ou semaine de 4 jours contre une augmentation de la durée journalière. Ces salariés risquent, du fait des horaires contraignants, de connaître une dégradation de leur sommeil, mais surtout une perturbation de la vie familiale et sociale (suppression du repas du soir, indisponibilité pour les enfants) qui peut avoir une répercussion sur l'hygiène de vie des enfants (retard du coucher pour attendre le retour). Pour l'école, l'E.N. doit institutionnaliser les indispensables temps de concertation interpartenaires. De même aménager les temps

périscolaires doit se faire en y consacrant des plages temporelles suffisamment larges pour autoriser une vraie professionnalisation des intervenants. Donner à chaque établissement scolaire les moyens indispensables en personnels enseignants et non-enseignants (psychologues, enseignants spécialisés, personnels de santé) permettant une prévention efficace des difficultés à l'image par exemple de la Finlande.

10. Tenir compte des aménagements nécessaires des espaces.

Aménager la salle de restauration, les cours de récréation, des coins repos, choisir des mobiliers scolaires déplaçables pour moduler la salle de classe en fonction des activités, ouvrir des salles de permanence dans les collèges et lycées. Faire intervenir des ergonomes pour construire et aménager les établissements scolaires, de la maternelle aux lycées.

11. Impliquer les collectivités et les élus.

Pour des tournées de transports scolaires raisonnées, pour s'investir dans un projet éducatif global qui permettra à tous les enfants de bénéficier des aménagements ainsi mis en place, offrant un accès facilité à tous les lieux culturels et sportifs possibles à mettre à disposition du projet.

Il s'agit bien d'un projet pour lequel tout le monde est concerné, de l'enfant à l'élus, qui doit introduire une cohérence entre les différents temps de l'enfant ; les moyens nécessaires pour le réaliser doivent impérativement être trouvés tout en garantissant l'égalité républicaine.

Sauver l'école publique nécessite qu'on accepte de ne pas laisser s'exercer les lobbyings du tourisme, de l'excellence à tout prix, de certaines catégories aisées de parents qui font valoir leurs intérêts familiaux, il faut chercher les solutions qui permettent d'améliorer les apprentissages de ceux qui sont les

plus défavorisés et non celles qui ne font qu'accroître les inégalités, ce qui, au final, servira tous les enfants.

Achevons cet ouvrage comme nous l'avons commencé, avec Fauré analysant le plan Langevin-Wallon (p.99-100). « Sous cette forme, la réforme de l'enseignement apparaît comme un problème politique. Ce n'est pas un problème de partis politiques, c'est un problème de politique au sens étymologique du mot – c'est-à-dire l'administration de la cité.[...]. Si l'on veut réaliser le plan Langevin-Wallon, il faut ensuite décider au départ que l'on n'hésitera pas à mettre en œuvre les moyens financiers nécessaires. Moyens financiers nécessaires qui sont immenses et cela exige un choix dans un pays qui n'est tout de même pas toujours aussi riche que l'on veut bien parfois dire dans un but de propagande. Il faut donc qu'on économise d'abord sur toutes les dépenses improductives et je mets au premier rang les dépenses de prestige, qu'il s'agisse de force de frappe ou de voyages folkloriques [nda : par exemple, des déplacements superflus en avion très coûteux ? des réceptions de dictateurs très coûteuses ? des déplacements dispendieux d'un grand nombre de membres du gouvernement non indispensables ? Les économies peuvent sans conteste être trouvées] ».